

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

Inv. 6108

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.*

(FOCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE

DISCOURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

**Voici les principaux passages du discours prononcé à Casablanca le 8 Août,
par le général de Gaulle**

« Depuis bientôt quatre ans, une tempête de guerre bat la France avec furie. Toutes les ruses et les brutalités de l'ennemi, toutes les infamies de la trahison s'acharnent sur le corps et l'âme du pays. Pourtant, si notre peuple souffre les pires douleurs, le choc ne l'a point brisé. Laquelle de nos provinces marqua jamais la volonté de séparer son destin de celui de la Patrie ? Quelle classe sociale se dressa contre l'intérêt général ? Quel grand courant populaire, s'écarta de la nation ? En vérité, toutes les misères et toutes les humiliations n'altérèrent pas l'unité séculaire. Je ne crois pas que la masse française fut jamais plus française qu'à présent. Une fois de plus, dans sa longue histoire, la France éternelle a prouvé l'exceptionnelle cohésion qu'elle possède. Du même caractère d'unité dans la diversité qui nous est prêté et que rien n'ébranle nous en marquâmes l'Empire. Oui ! l'Empire si divers et si dispersé, déchiré par les péripéties du drame, sorti de la guerre malgré sa volonté et qui y rentra morceau après morceau, notre Empire se retrouve fidèle et rassemblé. »

.... La résistance française organisée au prix de tant de sacrifices, s'engagera à fond contre les ennemis et leurs complices au moment le plus utile à la stratégie commune des alliés. Ici même, la marine, l'armée et l'aviation que les conséquences odieuses du désastre purent naguère diviser, mais dont les deux tronçons sont maintenant réunis, sont prêtes à combattre, avec toutes les armes dont elles disposent. Et afin que l'effort militaire soit concentré au maximum, nous réalisâmes l'unité de commandement entre les mains d'un grand chef sur qui, comme sur nos soldats, le Comité de la Libération porte toute sa confiance pour les batailles de demain. Mais la grandeur nationale que nous entendons recouvrer parce qu'au plus profond de nous-mêmes et qu'en dépit de nos malheurs nous nous en sentons à la fois la volonté et la force, c'est le point de l'unité statiquement maintenue dans le pays et dans l'Empire; c'est le point même du sacrifice de nos combattants du dedans

et du dehors du territoire qui suffirait à l'assurer. La grandeur d'un peuple ne procède que de ce peuple. Ce qu'il faut, ce que nous voulons, c'est l'effort commun, enthousiaste, fraternel des Français, de tous les Français. Ce qu'il faut, ce que nous voulons, ce n'est certes point le renoncement aux idéaux et aux doctrines, qui sont l'honneur de l'esprit et le ferment de l'action, mais bien une trêve complète aux affreuses querelles d'autrefois. Ce qu'il faut, ce que nous voulons, c'est que s'étende un mouvement unanime qui, plusieurs fois dans notre histoire, permit à la Patrie abattue de survivre et de se redresser. Ce qu'il faut, ce que nous voulons, pour la libération d'abord, pour la renaissance ensuite, c'est l'union nationale qui rassemble toutes les ardeurs pour le service de la France. Ce n'est point dire, bien au contraire, que le pays doit omettre de châtier ceux qui le trahirent, le livrèrent aux bourreaux, et que sous d'énervants prétextes, de pardons invoqués soit par les coupables dans le monde, soit par des conseillers sans responsabilité, la France puisse émousser le glaive de la justice. Ah non ! l'union nationale ne peut se faire et durer que si l'État sait distinguer les bons serviteurs et punir les criminels. De ces soi-disant gouvernements qui, en 1940, se ruèrent sur la capitulation (parce qu'en leur défaitisme ils jouaient la France perdue, et parce qu'ils avaient besoin du désastre pour étrangler sa liberté), de ces hommes qui se livrèrent à l'Allemagne, un seul mot à dire : trahison ; une seule chose à faire : justice. Clémenceau disait que le pays connaîtra qu'il est défendu. Nous disons : le pays devra connaître et se venger. Mais si dans le règlement de ses propres affaires, le peuple français ne prend conseil que de lui-même, il entend dans l'action commune, se confondre fraternellement avec les vaillantes nations à côté desquelles il combat. Pour sa part, il sacrifia trop à l'intérêt des démocraties, il est trop pénétré de l'idéal qui les anime



JOURNAUX CLANDESTINS

Au temps où j'étais toute jeune écolière, notre institutrice qui ne doutait de rien, proposa, un jour, aux méditations de toute la classe cet étonnant sujet de composition française : « On ne tue pas une idée avec un coup de fusil ». Cette phrase me parut belle, bien que mystérieuse, et je me lançai dans quelque chose que je crus être un développement, avec toute la compétence et l'autorité de mes dix ans qui ne connaissaient de la vie que facilité et douceur.

Ce lointain souvenir d'enfance m'est revenu à l'esprit tout à l'heure en lisant les journaux clandestins français : « Libération », « Combat », « Le Populaire » et surtout cet admirable et émouvant « Patriote » édité dans un Camp d'Otages. Car l'ennemi, malgré ses geôles, ses tortures et ses fusillades ne peut rien contre l'esprit ; les hommes tombent et l'idée demeure ; et plus il resserre son étreinte, plus l'esprit proteste et parle haut. Les tyrans nazis qui ont si bien su subjuguer l'âme de leur peuple s'aperçoivent, chaque jour, avec amertume et colère, qu'ils ne peuvent rien contre l'âme de la France.

Quand on pense aux dangers mortels qu'ils faut risquer pour composer, imprimer, distribuer, faire passer à l'étranger cette presse clandestine, à la somme terrible d'angoisses, de souffrances, de larmes et de sang que de tels efforts représentent, quand on se dit en lisant le « Patriote » que cette écriture manuscrite, que cette pensée sont peut-être celles de martyrs, tombés depuis sous les balles allemandes, on devient extraordinairement attentif à chaque mot, à chaque idée et l'on écoute avec une émotion et un respect infinis cette voix qui, à force de courage et de volonté, a réussi à faire connaître au monde la pensée libre de la France.

Rien de commun, cela va de soi, entre ces articles et celui du journaliste d'avant guerre, exposant tranquillement son opinion ou celle de son journal sur la politique française. Rien de commun, non plus, entre cette voix qui crie ou fond de l'abîme et le bulletin de vote que glissait dans l'urne, par un paisible dimanche de l'an de grâce 1937 ou 1938, un monsieur cossu et bien nourri. Ici, la volonté s'écrit dans le sang. C'est un ordre impérieux auquel nul ne peut se dérober sans courir le risque de manquer gravement à la Patrie et à ses martyrs.

S'il se trouve encore des gens pour alléguer qu'ils restent fidèles à la Patrie en restant fidèles à Pétain, qu'ils sachent bien qu'ils se placent d'eux-mêmes parmi les bourreaux contre les victimes, parmi les traitres que la France vomit avec horreur ; qu'ils ne s'offusquent pas et ne poussent pas de grands cris, si d'aventure ils lisent ceci car les voix françaises sont claires et aucune équivoque n'est plus permise quand on les a une fois entendues. Les voici :

« Le Maréchal en personne s'associe publiquement à Pierre Laval lorsque celui-ci déclare « Je souhaite la victoire de l'Allemagne ». Ils jouent la carte allemande c'est-à-dire celle de la servitude définitive de la France » s'écrie le journal « Combat » dans son numéro du 26 Octobre 1942. « Il est le principal responsable de la

défaite. Car c'est lui qui donna à l'armée d'après-guerre son organisation et sa doctrine » ajoute ce même journal le 28 Décembre 1942. Et voici « Libération » du 15 Novembre 1942 : « Le Maréchal de France, accepte, en son grand âge, de jouir encore des prérogatives de chef de l'Etat, dans Vichy occupé : il se retranche définitivement dans la dissidence de la trahison... Il est bien qu'il en soit ainsi, qu'avant sa mort, Philippe Pétain « fasse don de sa personne » sans rémission et sans appel au verdict impitoyable de l'histoire. Il est bien que Pétain et Laval restent pour toujours les alliés des vaincus, qu'ici du moins ne se crée pas de confusion ». Et « l'Humanité » du 18 Septembre 1942 : « A la porte la clique Pétain-Laval vendue aux Boches ! » Et l'Université libre » du 1^{er} Décembre 1942 : « ... Il (Pétain) a livré à l'ennemi, morceau par morceau, tout ce qu'il pouvait livrer. Il a ordonné l'obéissance au gauleiter Laval en lui abandonnant tous les pouvoirs.... Et le même journal évoque « les milliers d'autres ouvriers de l'industrie, de la terre et de l'esprit, désignés par Vichy, livrés par la police de Pétain aux bourreaux de la Gestapo. »

Voilà pour Pétain. Je m'arrête car je n'en finirais plus.

Qu'on ne dise pas : « Les auteurs de ces articles servent les intérêts de leurs partis ». Il n'y a pas de partis dans la lutte contre le boche et ses complices et ce ne serait rien comprendre à la France d'aujourd'hui que de ne pas l'admettre tout d'abord.

Je serais désolée de faire de la peine à ceux qui ont compris que la fidélité au Maréchal ne servait plus leurs intérêts et qui ont imaginé je ne sais quel compromis entre Vichy dont les actions baissent chaque jour et la France Combattante dont ils ne veulent à aucun prix mais il est certain qu'il n'y a pas place pour leurs louches combinaisons dans la France nouvelle.

Qu'ils écoutent « Combat », « Franc-tireur », « Libération », le Mouvement Ouvrier Français (groupant ex-C. G. T. et Syndicats Chrétiens), le Comité d'Action Socialiste, le Parti Radical, le Parti Démocrate Populaire, l'Union Fédération Républicaine qui, tous ensemble, en Novembre dernier, les anciennes querelles reléguées, bien loin, aux temps lointains de l'avant-guerre, « saluent avec reconnaissance le général Giraud et tous les Français qui, spontanément, se sont joints au général de Gaulle, chef incontesté de la résistance qui groupe plus que jamais, tout le pays derrière lui. Et demandent instamment que destinées nouvelles Afrique du Nord libérée soient remises au plus tôt entre les mains du général de Gaulle. » Et « Le Populaire » de Novembre 1942 : « 38 millions de Français et de Françaises sur 40 sont de cœur avec les mouvements de résistance, avec le général de Gaulle... »

La « Voix du N. d » rapporte que les journaux clandestins de la région parisienne publièrent, cet hiver, une lettre aux généraux de Gaulle et Giraud qui se termine ainsi : « A de Gaulle, le gouvernement qu'il

LES EMPIRES COLONIAUX ET LEUR AVENIR

(suite)

L'organisation politique des colonies proprement dites se rapproche assez de celle des colonies britanniques. A la tête de la colonie : un *Gouverneur* ou Gouverneur Général, en guise de Conseil Légitif, un *Conseil de gouvernement* à pouvoir consultatif, composé de hauts fonctionnaires membres de droit, des Présidents des Chambres de Commerce et d'Agriculture et de membres indigènes élus par un collège électoral indigène plus ou moins étendu. Auprès du Gouverneur, afin de l'assister dans les actes de l'administration courante, siège périodiquement un organisme exécutif qui porte le titre de *Commission permanente* et qui est une émanation de Conseil du Gouvernement ou du Conseil d'Administration.

Dans les « vieilles » colonies qui ont une représentation élue au Parlement, on trouve un *Conseil Général* ou *Conseil Colonial* à pouvoir délibératif, entièrement élu, dont le rôle législatif est beaucoup plus important que celui du Conseil de Gouvernement ou du Conseil d'administration des « jeunes » colonies.

La « vieille » colonie est justement l'intermédiaire entre le type de la colonie non évoluée et l'organisation politique métropolitaine du département. Cette évolution vers la formule du département indique bien la tendance générale qui est d'unifier les territoires d'outre-mer, de les assimiler progressivement au territoire métropolitain lui-même, et de les faire participer à la vie nationale et au gouvernement de la Nation sur un plan d'égalité avec les départements français.

La conception française de l'Empire, assez proche de la vieille conception romaine de l'empérium, est celle d'une *nation française élargie*. L'indigène est appelé à devenir membre de la famille française avec le droit d'accéder, au même titre qu'un métropolitain, aux plus hautes charges de l'État. C'est ainsi qu'on peut citer dans l'histoire récente deux noirs qui ont été l'un et l'autre sous-secrétaires d'État aux Colonies : le premier, Blaise Diagne, Sénégalaïs; le second, Gratien Candace, noir des Antilles. Il convient également de citer plus récemment Monsieur Eboué, que la France Combattante a appelé au poste de Gouverneur Général de l'A. E. F., et qui est un authentique noir de la Guyane.

Le fait que la doctrine coloniale française soit orientée vers l'assimilation ne signifie pas qu'elle tende à une assimilation raciale et même sociale absolues. Lorsque nous disons que la doctrine coloniale française est *assimilatrice*, nous n'envisageons que l'aspect purement *politique* du problème. Il est certain par exemple, que sur le plan social et le plan culturel, la colonisation française respecte les mœurs, les religions et les formes d'expression, dans la pensée et dans l'art, que présentent certaines civilisations locales très avancées, telles que la civilisation annamite ou la civilisation musulmane. Un grand effort a été fait dans le sens du respect des traditions et d'une renaissance de la littérature, du folklore et des arts autochtones, au cours de ces vingt-cinq dernières années. Cet effort aboutit à créer de véritables *régionalismes locaux*, mais sans que ce particularisme ait une répercussion quelconque sur le plan politique et donne naissance à des mouvements nationalistes sérieux.

Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler également le respect des statuts personnels et la protection de la propriété dont ils sont l'objet (1).

Cette politique régionaliste ne saurait toutefois éclipser le caractère essentiel du système colonial français qui ne peut être défini par un autre mot que l'assimilation. Et ceci n'est-il pas confirmé par le vocabulaire même de la presse française qui invoquait à chaque instant « l'unité de l'Empire », « La France d'Outre-mer », « La Plus grande France », les « Provinces françaises d'Outre-mer », à propos de notre empire colonial ? Et n'est-il pas également symptomatique qu'un indigène sujet français d'A. O. F. ou de Madagascar à qui on demande sa nationalité répond généralement d'abord : « Je suis Français », avant d'ajouter qu'il est de telle ou telle tribu, de telle ou telle région ?

La Conception hollandaise

Entre le système français, fondé sur le principe d'assimilation, et le système britannique, fondé sur celui de l'association, peut être classé le système hollandais dont la doctrine s'est inspirée, à notre avis, successivement du principe d'association et du principe d'assimilation.

Comptant parmi l'un des plus anciens peuples colonisateurs des temps modernes, le petit peuple hollandais, doué d'un esprit d'entreprise remarquable, a su se créer en moins de 4 siècles, le troisième empire colonial du monde quant à sa superficie, et le deuxième quant au chiffre de sa population.

L'organisation politique actuelle de l'empire néerlandais a été définie par la réforme constitutionnelle de 1922. Cette réforme a traduit la volonté, sur le plan politique, de transformer l'Empire en une *fédération*, faisant disparaître toute idée de subordination d'un territoire à un autre, ou d'exploitation d'un territoire par un autre. On peut même dire que l'ambition des dirigeants politiques néerlandais serait d'abolir le terme « colonie » de leur vocabulaire impérial.

L'Empire néerlandais est donc constitué par 4 États qui s'administrent eux-mêmes, et qui sont entre eux égaux en droits : la *Hollande*, les *Indes-Néerlandaises*, *Surinam* ou *Guyane hollandaise* et *Curaçao*. Chaque État s'administre lui-même et gère ses propres finances. Aucune distinction légale ne subsiste entre les races différentes qui constituent l'Empire néerlandais. Cela ne signifie pas qu'on ait uniformisé les statuts personnels. Le Javanais conserve son statut musulman comme le Surinamais son statut coutumier; mais les différences de statut personnel n'entraînent aucune différenciation des droits sur les plans politique, économique et social. Cette tendance égalisatrice, comme dans le système colonial français, a entraîné la disparition de la barrière de couleur.

(A suivre)

Commandant G. L. PONTON

(1) On sait qu'au Sénégal tous les indigènes nés dans les quatre communes qui sont Dakar, St-Louis, Rufisque et Gorée, sont de droit citoyens français et que leurs descendants conservent ce statut. On n'en a pas moins laissé subsister les tribunaux coraniques et, dans une certaine mesure, ces citoyens français continuent à bénéficier de leur statut personnel musulman.



RECONSTRUCTION FRANÇAISE

La motion adoptée par le Comité de Liaison des Syndicats Chrétiens de zone Sud à Lyon le 4 Avril 1943, montre la vitalité de la Masse catholique française et son espoir en une Libération qui apportera les moyens de mettre à exécution son Plan de rénovation humaine. Sans doute les bien-pensants, sectaires admirateurs de la Révolution Nationale et de la Charte du Travail, trouveront cette motion teintée de rouge malgré qu'elle est la manifestation de la volonté des chrétiens de France; cette motion se lit comme suit :

« 1. — La production est faite pour l'homme (c'est-à-dire pour tous les hommes) et non pas l'homme pour la production.

2. — L'État est parfaitement et uniquement le promoteur et l'arbitre du bien commun. Il a, de ce fait, un droit de regard et, le cas échéant, de veto sur tout ce qui a trait à ce bien commun. Mais il ne se substitue pas de façon abusive aux collectivités naturelles ou collectivités occasionnelles fondées sur la nécessité. Il leur ménage, au contraire, toute leur place, non sans les maintenir, s'il y a lieu dans leurs limites normales.

3. — « L'Économique » est subordonnée au « social ». Ceci n'implique pas une méconnaissance des techniques, d'ailleurs « évoluantes », de l'économie. Ceci implique seulement, mais rigoureusement, l'utilisation de ces techniques à des fins sociales ou, pour mieux dire, à des fins humaines.

4. — Le profit n'est pas supprimé. Il est réduit à son rôle, seul admissible, de rétribution et de stimulant matériel du travail ou du service.

5. — Le capital cesse d'être un maître tyrannique pour devenir, sans plus, un utile auxiliaire.

6. — Une distinction fondamentale s'impose donc entre la propriété de jouissance (qui consiste à utiliser ses biens pour son agrément ou sa commodité) et la propriété d'exploitation (qui concerne l'entreprise). Cette distinction doit être d'autant plus marquée que l'entreprise est plus importante ou met davantage en cause l'intérêt public ou la sécurité de la nation.

7. — En vertu des principes précédemment affirmés, toute l'activité industrielle et commerciale est confiée à l'impulsion d'organismes corporatifs et intercorporatifs pourvus d'un pouvoir réglementaire et disciplinaire en matière sociale et en matière économique.

Ces organismes corporatifs et intercorporatifs sont paritaires et constitués par les représentants mandatés de groupements professionnels distincts d'employeurs et de salariés, groupements formés eux-mêmes sous le signe de la liberté syndicale. Le tout, dans les conditions expressément déterminées par la loi.

8. — Le crédit est, au premier chef, une fonction sociale. Il doit donc être soustrait aux banques privées fatidiquement assujetties à la spéculation et confié, sous le contrôle et avec la participation de l'État, aux offices spécialisés des organismes corporatifs et intercorporatifs intéressés.

9. — La monnaie (sous ses diverses formes) est, tout ensemble, un instrument de mesure, de paiement et de crédit. Elle peut et doit être gagée sur d'autres réalités que l'or. Il faut tendre à lui donner un caractère international.

10. — L'ordre, en chaque pays, est, pour une large part, conditionné par un ensemble de plus en plus vaste d'institutions sociales, économiques et financières internationales.

11. — En tous domaines et sur tous les plans doit être appliqué un principe de compensation en vue de la protection des plus faibles, des plus exposés, des plus atteints par divers hommages. La mise en œuvre de ce principe sera effectuée sous forme de prélèvements opérés, suivant le cas, soit sur l'ensemble de la collectivité internationale, nationale interprofessionnelle ou professionnelle, soit sur les plus riches, les plus abrités, les plus avantagés. Ainsi pourront être indemnisés les inévitables victimes des progrès industriels, des ajustements économiques, des transactions internationales, du chômage, des calamités de tous ordres.

12. — Il ne faut pas avoir peur des mots. Il faut oser dire que le règne du capitalisme est aboli. Il faut vouloir lui substituer un ordre humain cohérent, et qui n'évitera l'absurde et odieux totalitarisme qu'en osant lui-même être opportunément et intelligemment total. »

Cette motion ferme fournit la preuve de l'esprit révolutionnaire qui anime la Résistance Française et elle donne raison au Général de Gaulle qui, à maintes reprises, a affirmé que la France de demain sera satisfaite au profit de tous et non pour celui d'un clan de privilégiés. Il est aussi intéressant de noter que les Syndicats Chrétiens ont organisé entre eux les liaisons utiles malgré toutes les difficultés résultant de l'occupation ennemie et des traîtres à sa solde. De plus, comme le précise M. Marcel Poimbœuf, ils ont réalisé une intéressante et productive collaboration avec les syndicats de la Confédération Générale du Travail, assurant ainsi un front commun contre les oppresseurs. Cette coalition de tous les travailleurs français est une défaite cinglante infligée à la Révolution Nationale du Maréchal; elle est aussi l'expression de la volonté du Peuple de France, compris et approuvé par celui de l'Empire, de voir la Patrie délivrée du joug de ses tyrans pour jouir d'une paix politique, économique, sociale et morale juste et durable pour tous ses enfants.

Pour ce Peuple enchaîné mais non pas maté, le Général de Gaulle est l'espoir de ce qui sera fait demain; ce qu'il a fait jusqu'à ce jour en est la garantie.

F. OLANO



L'ISTHME DE LANGLADE

LA DUNE

(Suite)

Pour ma part, je ne suis jamais descendu, à mer basse, dans les cavités d'un de ces bâtiments naufragés, sans éprouver une certaine mélancolie à tâter de la main cette ossature puissante, destinée à vivre beaucoup d'années. Oui, j'aime, quoique ce plaisir ne soit pas sans amertume, à toucher ces pitons déformés par la rouille, ces gonds de fer avulsés et tordus, ces trous béants où furent les apparaux... Depuis longtemps, le vaygrage du navire a disparu sous une couche de sable, et cette couche de sable qui s'étend de l'avant à l'arrière, tassée, nivellée sous le rouleau des vagues, a la solidité d'un terre-plein.

Que de fois assis sur ce terre-plein, et en fumant une cigarette, je me suis pris à rêver que j'étais propriétaire de ce logis abandonné. Il est si doux de se croire propriétaire et de faire des plans d'ordonnancement intérieur!... Ici, me disais-je, je placerais la chambre à coucher, le cabinet de travail, plus loin la chambre de la bonne. Pas bien grande la chambre de la bonne... Mais elle couchera en chien de fusil... Ces filles-là sont habituées à être mal...

Au moment où je procède à cette distribution intérieure je m'aperçois que de minces filets d'eau pénètrent dans mon atrium et serpentent avec un glou-glou inquiétant. Il n'y a pas d'erreur, n'est-ce-pas? Ça ne tombe pas du plafond; le ciel est sans nuages... C'est la marée qui monte en dessous... Je voudrais en douter que la crinière des vagues qui s'éclabousse contre le bordage extérieur me rappellerait au sentiment de la situation. Il faut déguerpir. Déjà la mer semble me crier avec l'accent du père Talbot :

La maison m'appartient; je le ferai connaître.

Et je quitte mon promontoire, expulsé par la marée montante.

Parmi les naufrages dont la côte Ouest a été le théâtre, il y en a peu qui aient laissé des souvenirs durables dans la mémoire des hommes. Cela s'explique par la nature des cargaisons presque toujours les mêmes : des madriers, des bestiaux, de la farine, de l'anthracite, des produits de pêche, etc... Toutes ces cargaisons manquaient un peu de prestige, il faut bien le dire, et ne se sont pas recommandés à la postérité comme celle qui était à bord de la *Marie-Pauline*, et qui consistait en un stock de violons. Ces violons jetés dans la colonie par centaines décidèrent d'un tas de vocations qui s'ignoraient. S'il ne sortit pas un Paganini de tous ces virtuoses improvisés, c'est que probablement les cricérins en question n'étaient pas des stradivarius.

Quoiqu'il en soit, depuis le naufrage de la *Marie-Pauline*, vous entendrez souvent dans des familles des jeunes demoiselles soupirer après un chargement de pianos qui devrait bien venir au plein. Elles voudraient, ces chères enfants, accompagner leur frère sur un menuet quelconque. Allons, ami Souffletot, un bon

mouvement! Expédiez pour la côte Ouest de Langlade un chargement de vos excellents pianos. Vous serez bénis des demoiselles de Saint-Pierre qui vous joueront *Les Cloches de Corneville* autant de fois que vous le voudrez.

Mais j'ai tort de rire... Tous les naufrages n'ont pas la note gaie de la *Marie-Pauline*. Il y a eu plus d'une page sanglante inscrite sur le sable de Langlade, témoin les naufrages du *Fulwood* et de la *Vedette*, qui, après bien des années écoulées ont le don d'exciter la glande lacrymale de ceux à qui on les raconte.

Quelle sombre et mystérieuse histoire que celle du *Fulwood*! On en parlera longtemps encore, comme on m'en a parlé, avec toutes sortes de précautions cratoires et des hochements de tête ponctuées par des « enfin... « suffit!... Je m'entends... si on voulait parler... » Réticences qui ne veulent rien dire, et qui donnent beaucoup à penser...

— Ainsi donc, vous dites qu'il y a eu des coffres débarqués sur la dune, pendant la nuit?

— Oui, des coffres très lourds, si lourds, que portés en travers sur une paire d'avirons, les avirons cassent...

— Et qui portait ces coffres?

— Les coffres étaient garnis de belles serrures de cuivre, ouvrées, ciselées et joliment fortes, comme on en faisait anciennement...

— Était-ce de l'argent que contenaient ces coffres?

— Je ne vous le dirai pas... C'est un péché mortel que d'accuser sans preuves... Seulement les doublons pèsent lourd...

— C'étaient donc des doublons...

— Pour des doublons, y avait des doublons, mais pour des doublons y avait pas de doublons...

Ah! zut.. quand la conversation tourne dans un pareil labyrinthe, il n'y a pas de raison pour que ça finisse... Cependant, malgré la difficulté d'obtenir des renseignements exacts, et à travers la brume des souvenirs de ceux qui m'ont raconté la chose, voici, sous le couvert de la légende, les détails assez problématiques que j'ai pu me procurer.

Le *Fulwood* était un trois-mâts parti du Canada pour l'Angleterre. Il y avait, dit-on, des galions à bord. À cette époque, (1828), les traîtes ne couraient pas les mers comme maintenant, et les paiements s'effectuaient d'un continent à l'autre en espèces métalliques. La valeur de la cargaison tenta sans doute l'équipage, car une mutinerie se serait déclarée en mer peu de temps après l'appareillage. Le capitaine et ses officiers furent poignardés, au total neuf personnes. Que se passa-t-il ensuite? Privé de son corps d'officiers, l'équipage révolté ne sut-il pas trouver sa route? Fit-on, comme dans le fameux conte de Golzan, un punch-monstre où les têtes s'égarèrent? Toujours est-il que le 3 Novembre 1828, *Fulwood* se jeta sur la côte Ouest de la dune. — Ce fut un moment de consternation très grande parmi les conjurés. A la crainte de perdre leur riche butin acquis à l'aide de l'assassinat venait se joindre l'effroi de voir leurs crimes découverts par les autorités du pays où ils abordaient malgré eux.

(La suite au prochain numéro)



Les événements de la Semaine

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES :

Alger: Le Comité de la Libération Nationale s'est réuni les 10, 12, 14 et 17 Août, en séance plénière sous la présidence du général de Gaulle.

Au cours de la séance du 12 Août, une commission d'épuration fut créée. Monsieur Massigli, Commissaire aux affaires étrangères fit adopter diverses propositions tendant à intensifier les efforts en vue du ravitaillement aux prisonniers de guerre français. Monsieur Couve de Murville rendit compte de son voyage à Londres. Le 14 Août, le Comité traite la question de la marine marchande et s'attaqua également au problème économique.

Le 17 Août, le général de Gaulle annonça que 430 officiers dont 40 généraux appartenant à la marine, à l'aviation et à l'armée ont été relevés de leurs commandement, en vertu des dispositions concernant le rajeunissement des cadres. Il exposa les désignations aux commandements militaire, aérien et naval qui furent décidées par le Comité de la Défense Nationale. Monsieur Pléven fit également approuver par le Comité un important mouvement des gouverneurs et secrétaires généraux. Entre autre, Monsieur Bertaut, qui avait été précédemment désigné par le général de Gaulle comme gouverneur de la Guyane lors du ralliement de cette colonie, fut nommé gouverneur de la Guadeloupe. Barrillot, qui était secrétaire général en Guinée fut aussi démis de ses fonctions. Monsieur André Philip, commissaire à l'Intérieur, rendit compte de son voyage à Oran, puis sur sa proposition, le Comité approuva une ordonance portant la constitution d'une assemblée consultative provisoire.

Monsieur Tixier, examina la situation des veuves de guerre, des orphelins et des Anciens Combattants des armées de la libération.

Maroc: Une exposition consacrée à la Grèce en guerre a été inaugurée cette semaine à Casablanca.

Canada: Après un voyage aux Etats-Unis où il conféra pendant trois jours avec le Président Roosevelt, Monsieur Churchill est rentré à Québec où Monsieur Roosevelt arriva hier. Aussitôt cette arrivée, les deux hommes d'Etat repritrent leurs entretiens.

On annonce que le général Eisenhower, et Messieurs Eden et Cordell Hull sont attendus prochainement à Québec.

France: Le 13 Août, le Comité de la Libération décida d'arrêter Pierre Pucheu, ancien ministre à l'Intérieur du gouvernement de Vichy. Dès son arrivée en Afrique du Nord, Pucheu avait été mis sous la surveillance de la police, par ordre du général Giraud.

Le 17 Août, radio Paris lança un appel aux prisonniers français actuellement en congé en France, leur demandant de regagner l'Allemagne dès que leur congé sera terminé.

Moscou: La délégation française combattante en U. R. S. S. s'est établie le 13 Août, à Moscou venant de Kuibyshev.

Italie: Le gouvernement italien a décidé de proclamer Rome, ville ouverte. Cependant, aucune notification officielle n'a encore été reçue à Washington au sujet de cette déclaration, qui provoqua une importante réaction dans le Nord de l'Italie.

Des mesures urgentes ont été prises afin d'endiguer la foule qui continue à chercher refuge dans la capitale italienne.

Les socialistes italiens viennent de publier un manifeste accusant le gouvernement de Badoglio d'être soutenu par les libéraux et les conservateurs. Ce manifeste demande la paix immédiate et la suppression de la monarchie. Les transports de marchandises entre l'Italie et la Suède ont été interrompus.

Allemagne: Le général allemand, Zeitzler, chef de l'État-Major général nazi a été, au dire de Stockholm, limogé et remplacé par le chef de l'État-Major personnel d'Hitler.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES :

Sicile: La bataille de Sicile qui dura 36 jours vient de se terminer. Le 17 au matin, les avants gardes de la 7^{me} armée américaine rentraient dans Messine, bien que la veille, Berlin prétendait que l'axe avait organisé une ligne de défense à 8 kms de la ville. L'évacuation des troupes axistes de Sicile entra dans sa phase active après la chute de Rendazzo, point puissamment fortifié, qui tomba aux mains des américains le 13, après de durs combats. L'État Major allemand laissa l'île le 16 au matin.

Cette semaine, américains et britanniques effectuèrent à plusieurs reprises des débarquements aux caps Orlando et Milazzo et sur la côte Est, à 13 kms de Messine. Le détroit de Messine était constamment pilonné par la marine et l'aviation alliées. Toutefois, l'ennemi réussit à évacuer la majeure partie de ses troupes qui se refugièrent en Italie, où elles ne sont d'ailleurs nullement en sécurité. Au total, 145.000 prisonniers ont été capturés par les forces alliées.

Russie: Dans tous les secteurs du vaste front soviétique, nos alliés continuent leur marche victorieuse. Cette semaine, ils déclenchèrent une nouvelle offensive dans le secteur de Spas Demensk; attaquant avec force l'ennemi, les russes remportèrent dans ce secteur de gros succès.

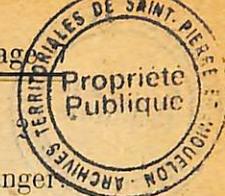
Dans la région de Kharkov, nos alliés avançant de plusieurs kilomètres, se trouvent depuis plusieurs jours aux portes de la ville. L'ennemi contre-attaque vigoureusement, essayant de tenir le plus longtemps possible cette grande forteresse.

Continuant leur progression en direction de Bryansk, les troupes du maréchal Staline capturèrent successivement Karachev, Zhizdra, Dmotrovsk et Malyeluki.

Dans les autres secteurs du front, on ne signale que des opérations locales.

L'aviation soviétique est toujours très active; elle bombarda cette semaine, à plusieurs reprises, les centres ferroviaires de Poltava et de Krasnograd.

Front aérien: En Italie du Sud, carrefours routiers et voies de communications sont sans cesse pilonnés par l'aviation alliée qui s'est aussi attaquée en force aux



arsenaux de Milan, Turin, Gênes et à des objectifs de Rome.

Quant à l'Allemagne, elle fut bombardée de jour par la R. A. F. et de nuit par l'aviation américaine. Les aviateurs britanniques se sont notamment portés sur Berlin et Nuremberg qui essuyèrent de violents bombardements. Les forteresses volantes américaines attaquèrent divers objectifs de la Ruhr et de la Rhénanie.

En France, les aérodromes de Poix, Abbeville, St-Omer, St-Dizier, Le Bourget et d'Istres et de Salon près de Marseille ont été martelés fréquemment, ainsi que des objectifs de Hollande et de Belgique.

En outre, la R. A. F. mouilla des mines dans les eaux ennemis.

De son côté, l'aviation allemande effectua plusieurs raids sur la Grande-Bretagne, lâchant à chaque fois quelques bombes qui ne causèrent que de légers dégâts.

En une année d'opérations, l'aviation américaine basée en Grande Bretagne, lacha 15.722 tonnes de bombes et détruisit 1.728 avions, probablement 671 autres, en endommageant en outre, 817, ne perdant elle-même que 419 appareils.

Sur mer: Monsieur Churchill et Monsieur Roosevelt déclarèrent en commun que l'axe avait perdu au cours des mois de Mai, Juin et Juillet, 90 sous-marins.

Balkans: Dans les Balkans ainsi qu'en France on signale un important mouvement de troupes allemandes.

En France, plusieurs centaines de soldats nazis venant du front russe, entrèrent en Savoie pour occuper les points stratégiques des Alpes.

Des troupes axistes arrivant de Bulgarie ont aussi été embarquées pour la Roumanie.

Norvège: En Norvège l'état de siège a été proclamé.

Dans le Pacifique: La base Vela-la-vela a été capturée par les troupes américaines qui sont aussi aux abords de Bayroko. Dans la région de Salamaua, la bataille fait toujours rage tandis que l'aviation continue à harceler les positions encore aux mains des nippons. Les aviateurs américains attaquent sans répit, les bases japonaises de Nouvelle Guinée, de Nouvelle Geogie, des Salomons du Timor et de Bornéo.

● DISCOURS DU... Suite de la page 1:

et leur porta trop d'amitié et d'espérance, pour pouvoir imaginer, vis-à-vis d'elles, une position étrange et mal définie. De leur côté, les Nations Unies ne sauraient méconnaître ce que la France fit, ce qu'elle fait et ce qu'elle peut faire au service de la liberté. Nous n'avons donc aucun doute que notre pays doive se voir reconnaître au premier rang des champions, place qui lui revient de droit.

Français! en avant pour la lutte! en avant pour la victoire dont la lumière enfin commence à doré l'horizon! En avant! suivant le grand Lyautey: pour le réveil de la fécondité dans l'esprit d'entreprise, des pensées généreuses et vastes de nos vouloirs. En avant! pour un avenir qui séchera notre sang et nos larmes et verra notre France renouvelée dans son ardeur et sa grandeur!

■ JOURNAUX CLANDESTINS Suite de la page:

représente déjà aux yeux de la France et de l'étranger, A Giraud, la conduite des opérations militaires. La France commande. »

« La grande majorité du Peuple français considère de Gaulle comme dépositaire authentique volonté nationale et représentant continuité républicains » dit le message signé « Libération », « Franc-tireur », « Combat », « Voix du Nord » et « Résistance ». « Notre chef, le général de Gaulle », tel est le titre d'un article de « Libération ».

Aucun doute ne saurait subsister et les ennemis de la Croix de Lorraine (qu'ils dégorgent leur fiel entre eux ou dans des feuilles françaises à l'étranger) en seront pour leurs frais: le général de Gaulle est l'homme sur lequel reposent les espoirs de la France; c'est un fait, et toutes les rançoeurs et toute leur bile n'y sauraient rien changer.

Si nous avions besoin d'être réconfortés dans notre foi en l'avenir, la lecture de ces feuilles clandestines nous y aiderait.

La France de 1943 a retrouvé l'esprit de la France de 1793 qui tenait tête aux rois et montrait le chemin aux peuples; elle n'a pas fini d'étonner le monde. Plus grande et plus vivante que jamais dans l'épreuve, elle continue de marcher avec fierté vers ses destinées éternelles.

H. B.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire:	1 an ... 50 fr.
	6 mois 26 fr.
France et Colonies:	1 an ... 70 fr.
	6 mois 40 fr.
Etranger:	1 an ... 3 dollars U.S.A.
	6 mois 2 dollars U.S.A.
Canada:	1 an ... 3 dol. 50 Canad.
	6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces: (Payable d'avance)

1 à 6 lignes.....	16 fr.
Chaque ligne en sus.....	3 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix	
<i>Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication</i>	

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City;

et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada.



Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES :

- 12 Août. — Autin, André-Joseph-Roger.
14 Août. — Rebmann, Michel-Raymond-Gabriel.

DÉCÈS :

- 17 Août. — Girardin, Georges-Jules.

A VENDRE

Une maison d'habitation située à l'Ile-aux-Marins.

S'adresser à Monsieur Alexis Lebolloch.

Pour les Bébés, la Maison **PATUREL FRÈRES** vient de recevoir un nouveau stock de **PABLUM**, ainsi que du **DEXTRI-MALTOSE** (toutes formules). Il y a aussi maintenant du **PABENA**, (aliment aussi riche que le **PABLUM**) pour varier avec ce dernier. Vos enfants s'en délecteront et vous les verrez profiter avec plaisir.

Vient de paraître:

MON JOURNAL A BERLIN

par William-L. SHIRER

sera en vente sous peu à la
Librairie Léon BRIAND
SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEZ-VOUS:

VOUS NOUS AIDEREZ.

RELEVÉ DES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS
enregistrées au Bureau de Placement de Saint-Pierre,
durant la semaine du 12 au 19 Août 1943.

A Offres d'emplois	Salaires offerts
Une bonne cuisinière est demandée. Une jeune fille est demandée pour être nurse de 2 enfants. Bonne instruction exigée.	20 dollars par mois.
B Demandes d'emplois	Salaires demandés
Néant	Néant

Le Commissariat Général de Police,
chargé du Bureau de Placement.

Saint-Pierre, le 19 Août 1943.

P. RAYMOND

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres**Eugène THÉAULT**

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES